Les virements

Virements manuels

Hors Union Européenne (UE) en euros ou en devises et en UE en devises

a - Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé
b - Commission de change (si devises)	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé
Virements permanents vers l'étranger	16.10 €/opé

Prélèvements manuels

Hors Union Européenne (UE) en euros ou en devises et en UE en devises

a - Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé
b - Commission de change (si devises)	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé

Virements télétransmis

Hors Union Européenne (UE) en euros ou en devises et en UE en devises

Virements télétransmis (a) (remis à E-3)	16.30 €/opé
Commission de change (b) (si devises)	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé
Correction (données BIC/IBAN manquantes ou erronées)	16.10 €/opé

Les opérations par carte (en devises à l'étranger)

Frais de retrait d'espèces aux distributeurs automatiques

Commission proportionnelle	2.80 %/opé
Commission fixe	3.20 €/opé

Frais pour retrait aux guichets agences Caisse d'Epargne

Commission proportionnelle	2.80 %/opé
Commission fixe	6.25 €/opé

Frais pour paiement par carte

Commission proportionnelle (maximum 6.25 €)	2.80 %/opé
Commission fixe	Gratuit

Les chèques (d)

Encaissement

de chèques étrangers (en euros)

Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé

de chèques TOM (en francs Pacifiques) et étranger (en devises)

a - Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé
b - Commission de change (si devises)	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé
Maximum de perception	119.25 €/opé

Paiement par chèque à l'étranger

En euros

Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé

En devises

a - Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé
b - Commission de change	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé
Impayés sur chèque étranger	32.00 €/opé

(d) Disponibilité des fonds

- remise chèque en euros payable dans l'U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- remise chèque en euros ou devises payable hors U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.

Les effets étrangers

Paiement d'effets

a - Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé
b - Commission de change (si devises)	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé

Encaissement d'effets

Dans l'Union Européenne (UE) en euros

Commission fixe standard	Gratuit
Correction (données BIC/IBAN manquantes ou erronées)	16.10 €/opé

Hors Union Européenne (UE) en euros

a - Commission proportionnelle	0.10 %/opé
Minimum de perception	16.30 €/opé
b - Commission de change (si devises)	0.05 %/opé
Minimum de perception	14.70 €/opé
Minimum de perception (a+b)	31.00 €/opé

Crédit documentaire et opérations spécifiques....

Crédit documentaire «opérations papier» import et stand by letter of crédit	Nous consulter
Crédit documentaire «opérations Giga Trade» import et stand by letter of crédit	Nous consulter
Remise documentaire import et export	Nous consulter

Crédits

Opérations de crédit

Escompte d'effets de commerce	Nous consulter
Crédit court terme :	
Sur contrat	Nous consulter
Billets financiers, Découvert autorisé	Frais de dossier : dossier < à 1M€ 1% du capital emprunté avec un mini de 200 € ; dossier ⩾ à 1M€ 1% du capital emprunté avec un mini de 600 €
Crédit à moyen et long terme	Frais de dossier
dossier < à 1M€ 1% du capital emprunté avec un mini de 600 €	
dossier ⩾ à 1M€ 1% du capital emprunté avec un mini de 1200 €	
Frais de dossier supplémentaires pris par la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté en cas de garantie commune	1 % du capital emprunté avec un minimun de 500 €
Modification ou avenant au contrat de prêt	125.00 €/acte
Information annuelle des cautions	38.00 €/an

Frais de mainlevée

- sur remboursement anticipé	75.00 €/acte
- d'hypothèque	75.00 €/acte
- de nantissement de produits financiers Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté ou externes	75.00 €/acte
- sur garantie en cas de remboursement anticipé	75.00 €/acte
- de gage de fin de crédit	Gratuit
- de gage en cours de crédit	75.00 €/acte
Attestation de fin de prêt	10.00 €/acte
Décompte notaire (RA) (maxi 2 décomptes pour une même opération)	33.00 €/acte
Frais d'enregistrement	Frais réel
Prêt d'accompagnement de la Cession et de la Transmission d'entreprise	Nous consulter
Duplicata de tableau d'amortissement	18.00 €/acte
Duplicata de contrat de prêt	28.24 €/acte

Cautions bancaires

Délivrance de caution bancaire

Avec acte pré-établi	1% du montant de la caution (mini de 50.00 €)
Rédaction spécifique	
Frais de dossier	Nous consulter
Frais d'acte	1% du montant de la caution (mini de 150.00 €)
Commission de risques (**en % du montant cautionné selon étude**)	Si dossier < à 1M€ : 1% avec minimun de 200 € ; Si dossier ⩾ à 1 M€ : 1% avec minimun de 600 €
Avenant caution	35.00 €/acte

Cautions Immobilières

Garantie Financière d'Achèvement, caution paiement entreprises, caution CPI...	Nous consulter

Besoin d'aide pour résoudre une difficulté ?

La Caisse d'Epargne met tout en œuvre pour vous offrir un service de qualité. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent survenir. Pour nous en faire part, 3 niveaux de recours successifs vous sont proposés.

Votre chargé d'affaires : votre premier interlocuteur

Prenez contact avec votre chargé d'affaires. Expliquez lui la nature de votre réclamation, donnez-lui vos raisons et précisez aussi clairement que possible ce que vous attendez de sa part.

Le Service Relations Clientèle : si le différend persiste

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

- Par courrier : Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté - Service Relations Clientèle - BP 23088 - 21088 DIJON CEDEX 9
- Par internet : www.caisse-epargne.fr - Ma banque pratique (1). Remplissez le formulaire
- Par téléphone : 09 69 36 27 38 (2)

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours. Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à un mois.

En dernier recours : la médiation

Les Pouvoirs Publics ont instauré le Médiateur du Crédit aux entreprises, qui peut être saisi par un professionnel, qui rencontre des difficultés avec sa banque pour résoudre ses problèmes de financement ou de trésorerie. Pour le contacter :

- Déposez votre dossier en ligne sur le site : www.mediateurducredit.fr
- Par téléphone : 0810 00 12 10 (prix d'un appel local)
- En vous adressant à la Banque de France de votre région

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les services d'investissement et instruments financiers. Vous pouvez lui adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

- Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.
(2) Appel non surtaxé.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 365 307 340 € - 352 483 341 RCS Dijon - Intermédiaire en assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 200 – Titulaire de la carte professionnelle «Transactions sur immeuble et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° 469 délivrée par la Préfecture de Côte d'Or. Siège social : 1, Rond Point de la Nation - B.P 23088 - 21088 Dijon Cedex 9.

Document non contractuel.

CAISSE D'EPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

LA BANQUE DES
DÉCIDEURS EN RÉGION

Les opérations et services bancaires

Principales conditions applicables aux opérations effectuées par les clientèles :

Entreprises, Structures de l'Economie Sociale Gestionnaire, Institutionnels Locaux et Professionnels de l'Immobilier

Tarifs Hors Taxes

Les commissions indiquées dans ce document et signalées par un astérisque (*) sont exprimées hors taxes. Il s'y ajoute, pour les opérations assujetties, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. Consultez votre interlocuteur habituel.

Tarif-PME 2014.indd 1 25/10/13 10:33

Compte courant et services associés

La vie du compte

Envoi relevés de compte
Un relevé mensuel gratuit puis 0.86 €/relevé supplémentaire
Relevé de compte numérisé :
Un relevé mensuel gratuit puis 0,43 €/relevé supplémentaire

Édition de relevé de compte au guichet	3.25 €
Frais de clôture de compte	Gratuit
Recherche sur compte (suite contestation) :	
- simple	17.10 €/opé
- complexe (sur devis)	34.25 €/heure
- minimum de perception	17.10 €
Renseignements annuels fournis aux cabinets comptables*	120.00 €
Chéquiers	
Envoi simple à domicile	Gratuit hors affranchissement
Envoi ponctuel recommandé	5.00 € + affranchissement
Carnet de remises de chèques	Gratuit hors affranchissement
Délivrance d'un chèque de banque sur compte courant	10.80 €/opé
Lettres chèques	Nous consulter
Photocopie	1.50 €/photocopie
Service bancaire de base (service défini à l'article D.312-5 du code monétaire et financier offert dans le cadre du droit au compte)	Gratuit

Ouverture, tenue et clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande des relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, un relevé de compte mensuel, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les retraits et les dépôts d'espèces à l'agence domiciliatrice, les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire, la mise à disposition de moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte à autorisation systématique, 2 formules de chèques de banque par mois.

Les arrêtés de compte

Les comptes sont arrêtés à chaque fin de trimestre civil : ils supportent le cas échéant, les intérêts débiteurs ainsi que les commissions suivantes

Commission de tenue de compte	50.00 €/trim
Intérêts débiteurs	
Calculés au taux négocié, sur les soldes débiteurs en valeur de la période	
Commission de découvert	
0.12% sur le plus fort découvert de chacun des mois du trimestre	
Commission de mouvement	
De 0.10 % à 0.30 % sur le montant des mouvements débiteurs enregistrés au cours du trimestre	
Dépassement d'autorisation	Majoration de 3,5 % du taux négocié
Découvert non autorisé	
Les intérêts sont calculés sur la base du plafond publié par la Banque de France	
Commission d'intervention (3 maxi par jour)	9.00 €/opé

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

Commission de non utilisation	0.30% du montant non utilisé
Commission d'engagement	1.50% du montant engagé

Opérations sur compte

Remise de chèques	Gratuit

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques pour lesquelles une date de valeur (de J+1 jour ouvré) est prise en compte du fait des délais techniques de traitement.

Les virements (opération de paiement)

Virements (agence ou téléphone)	
Occasionnels vers une autre banque ou SEPA(e)	3.80 €/opé
Permanents vers une autre banque ou SEPA(e)	13.80€ à la création puis 0.35 €/opé
Trésorerie	15.25 €/opé
Virements télétransmis	
SEPA (SCT(e))	0.35 €/opé
Trésorerie	5.00 €/ligne
Opposition, révocation ou demande de rappel de fonds sur virement émis à tort	12.00 €/opé
Frais de remise	4.50 €

Les prélèvements (opération d'encaissement)

Frais attribution ICS(e)	20.00 €
Prélèvements (agence)	
Occasionnels ou SEPA CORE(e) ou B2B(e)	12.00 €/opé
Permanents ou SEPA CORE(e)	13.80 € à la création puis 0.35 €/opé
Prélèvements télétransmis	
SEPA CORE(e)	0.35 €/opé
B2B(e)	0.40 €/opé
Opposition, révocation, annulation ou demande de reversement de fonds sur prélèvements émis à tort	12.00 €/opé
Traitement des rejets télétransmis	12.00 €/opé
Gestion liste de créanciers	12.00 €/opé

Opérations par Carte

Frais pour retrait d'espèces en Euros en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne	
Retrait aux distributeurs automatiques de la Caisse d'Epargne	Gratuit
Retrait aux distributeurs d'une autre banque	1.00 €/retrait
Retrait aux guichets d'une autre banque	6.25 €/retrait
Frais pour paiement par Carte Bancaire en euros en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne	Gratuit

Remise de LCR ou BOR

Support papier (sans frais unitaire de remise)	3.80 €/effet
Impayés, réclamés, prorogés	14.50 €/effet
Changement de domiciliation	14.50 €/effet
Présentation à l'acceptation	14.50 €/effet
Avis de sort	
Par téléphone, par courrier	14.50 €/effet

Cession DAILLY

Frais de dossier	100.00 €
Par remise	17.00 €/opé
Par notification	18.50 €/opé

Cartes bancaires

Carte Visa Business	
Débit immédiat	38.60 €/an
Débit différé	40.30 €/an
Carte Visa Gold Business	
Débit immédiat ou différé	132.60 €/an
Carte Visa Senséa Pro (à autorisation systématique)	38.60 €/an
Carte Associatis	16.00 €/an
Carte de paiement Visa Electron (à autorisation systématique)	27.00 €/an
Global Affaires* (et sa Carte Visa Affaires) :	Nous consulter

L'offre de service Global Affaires optimise la gestion des frais professionnels des entreprises et entités publiques comme privées, et ceux des collaborateurs de manière simple et efficace.

Carte Achat Public (et sa Carte Achat) :	Nous consulter

L'offre de service Carte Achat Public est une solution globale permettant d'optimiser et rationaliser le règlement des commandes publiques par l'utilisation de cartes bancaires. L'offre respecte les règles de la comptabilité publique.

Réédition du code confidentiel	8.60 €
Refabrication de la carte (hors Carte Visa Affaires et Carte Achat)	12.30 €/carte

Services

Sécurexpress* (assurance incluse)	10.79 €/trim
Sécurexpress Assurance	26.17 €/an
Dépôt jour/nuit*	26.25 €/an
Carte Sécurexpress supplémentaire	8.10 €/an
Refabrication Carte Sécurexpress	8.10 €
Opposition sur Carte Sécurexpress*	11.67 €/oppo
Assurance Moyens de Paiement Pro Plus*	16.97 €/an
Assurance Homme Clé	Nous consulter

Coffres forts

Location annuelle de coffre (selon contenance)*	à partir de 40.80 €
Assurance complémentaire*	Nous consulter
Effraction suite à perte des clés ou saisie judiciaire	Sur devis

Monétique

TPE

Location du terminal	Nous consulter
Commission sur opération	Nous consulter
Télécollecte par image de Chèque	Gratuit hors équipement terminal
Abonnement SECUR@CESS*	9.00 €/abonnement
Carte SECUR@CESS*	7.00 €/an

Solution sécurisée de paiement par internet

Service SP+ et Service SP+ JEPAIEENLIGNE	Nous consulter

Les opérations à distance

Banque à distance (internet)

DIRECTECUREUIL PRO par internet (abonnement)	6.00 €/mois
DIRECTECUREUIL INTERNET SECTEUR PUBLIC (abonnement)	Gratuit
WEBPROTEXION (Abonnement)	Gratuit
DEI PRO UNIQUE*	7.50 €/mois
ALERTECUREUIL PRO	
Abonnement	5.00 €/mois
Message d'alerte supplémentaire par SMS (au-delà de 40 SMS)	0.20€/SMS supplémentaire

Echange de Données Informatisées

Abonnement :	
E-Remises (WEB EDI)	20.00 €/mois
EBICS T	45.00 €/mois
EBICS TS	70.00 €/mois
Gestion de mandat	Nous consulter

Signature Electronique

CERTICEO*	90.00 €/an

Relevés Experts Comptables

45.00 €/mois

(e) Glossaire SEPA :
SEPA : Single Euro Payments Area
ICS : Identifiant Créancier Sepa
SEPA SCT : SEPA Crédit Transfert (virement)
SEPA SDD : SEPA Direct Débit (prélèvement)
- SDD CORE : relation entreprises et consommateurs
- SDD BtoB : SDD interentreprises

Incidents de fonctionnement

Oppositions

Opposition sur	
Chèque	14.00 €/opé
Série de chèques (ordre non précisé)	23.80 €/opé
Carte pour vol ou perte (par le porteur)	14.00 €/opé
Carte pour usage abusif	56.00 €/opé
Contestation opération carte	Gratuit

Incidents

Impayés sur remise :

Chèque sans provision	Gratuit

Impayés sur notre Caisse d'Epargne :

Rejet chèque pour défaut de provision	
Par chèque ≤ à 50 €	30.00 €
Par chèque > à 50 €	50.00 €
Plafond journalier (c)	150.00 €
Information préalable au rejet (envoi recommandé)	frais d'affranchissement
Rejets de prélèvements (non télétramsmis)	
Par prélèvement ≤ à 20 €	montant rejeté avec plafond de 20 €/rejet
Par prélèvement > à 20 €	20.00 €/rejet
Plafond journalier	60.00 €

Rejet effets domiciliés pour défaut de provision	22.00 €/rejet
Prise en compte d'une interdiction bancaire d'un autre réseau	Gratuit
Frais d'attestation	4.50 €/opé
Courrier de relance	32.20 €/opé
Saisie attribution, Avis à tiers détenteur*	83.33 €/opé
Frais de passage au contentieux*	56.66 €
Commission sur compte inactif depuis 24 mois	Gratuit

(c) Comprenant : la lettre d'information préalable au rejet (hors frais de recommandé), les frais de dossier, les frais de chèques impayés, les frais de lettre d'injonction au titulaire et Co-titulaire, les frais d'envoi en Recommandé (AR) de la lettre d'injonction, la déclaration Banque de France, les frais de gestion du compte pendant l'interdiction, les frais de blocage de provision pour régularisation, les frais de délivrance de certificat de non paiement et les frais de mainlevée.

Valeurs Mobilières

Frais sur titres

Droit de garde valeurs hors réseau des Caisses d'Epargne

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille* (1)	0.20 %/opé
Commission fixe par ligne* (2)	3.41 €/ligne
Minimum de perception* (1)+(2)	27.50 €/an
Maximum de perception* (1)+(2)	194.16 €/an

Détention exclusive de valeurs Caisse d'Epargne

Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille	Gratuit
Commission proportionnelle au nombre de lignes	Gratuit
Forfait annuel de gestion* (valeurs réseau CE)	19.58 €/an

Frais liés aux ordres de bourse

En agence	1.42 %/opé
Minimum de perception	16.00 €/opé
Par téléphone (Directecureuil)	1.00 %/opé
Minimum de perception	13.50 €/opé
Par internet (Directecureuil)	0.35 %/opé
Minimum de perception	7.00 €/opé
Ordre annulé ou non exécuté	
par internet	Gratuit
en agence ou par téléphone	10.50 €/ordre
Taxe sur les transactions financières	Selon la loi en vigueur
Frais sur ordres de bourse (bourse étrangère)	Selon la place

Opérations diverses

Souscription d'obligations de la Caisse d'Epargne	Gratuit
Autre souscription sur le marché primaire actions ou obligations	Gratuit
Paiement de coupons et détachements de droits	Gratuit
Paiement de coupons non inscrits en compte : forfait de valeur	10.00 €/opé
Transfert de portefeuille dans une autre Caisse d'Epargne	Gratuit
Transfert de portefeuille dans un autre établissement*	97.58 €/opé
Copie, réédition de documents* (IFU, Attestation + ou - value, situations compte titres)	
≤ à 2 copies*	8.96 €/opé
> à 2 copies*	16.29 €/opé
Ouverture Compte Titres Parts Sociales	Gratuit

OPCVM (Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières)

Placement automatisé de trésorerie*	Nous consulter
Commission de souscription d'OPCVM externes Caisse d'Epargne	40.00 €/opé

Les opérations avec l'étranger hors Union Européenne

Achat et vente de billets étrangers en agence

Commission de change	selon le cours %/opé
Commission de service fixe	5.20 €/opé

Tarif-PME 2014.indd 2 25/10/13 10:33